

Paris, 25 mai 1842

54

Monsieur le Général,

Voici ma 3<sup>e</sup>me note sur le projet  
de loi des fortifications de Paris. C'est la  
loi de la conscience d'un bon citoyen et —  
d'un honnête homme ami de son pays et qui  
voudrait éloigner les nouvelles malheurs et les  
dangers qu'on lui prépare, ai moi qu'à la —  
royauté elle-même, le premier exemplaire  
a été envoyé par moi à M. le Duc d'Orléans,  
qui avait reçu les 2 premières notes et —  
m'en avait promis de les lire avec attention.

Je dis avec franchise tout ce qui me paraît  
évidemment être la vérité.

ayant beaucoup travaillé depuis dix jours, ayant  
été gravement indisposé, si n'ai pu avoir la  
plaisance de vous voir. j'espère que vous avez  
pu envoyer et recommander en grâce le  
projet relatif à la Colonisation.

agréé, mon cher Général, l'assurance  
nouvelle de mes sentiments distingués et  
dévoués

= Le Maréchal de Paris